Page : 1/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.10.2022 Version : 3 (remplace la version 2) Révision : 17.10.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: ECO WC POWER
- · Code du produit: 23230001
- · **UFI**: E9Â1-D0HC-A00X-U8VM
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Étape du cycle de vie

PW Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

IS Utilisation sur sites industriels

- · Secteur d'utilisation
- SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- · Fonction technique Agent de nettoyage
- · Emploi de la substance / de la préparation Détergent W.C.
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

ZEP ITALIA SRL

Piazzale Luigi Cadorna, 2

20123 Milano (MI) - Italy;

Via Nettunense Km. 25.000

04011 Aprilia (LT) - Italy

T: +39.06.926691

F: +39.06.92747061

@: tecnico@zepeurope.com

Sito: www.zep.it

ZEP Industries BV

Vierlinghweg 30

4612 PN Bergen op Zoom

The Netherlands

Tel: (NL) + 31 164 250 100 (B) + 32 2 347 0117

 $Fax:(NL) + 31\ 164\ 266\ 710\ (B) + 32\ 2\ 347\ 1395$

@: info@zepbenelux.com

Distribué au France par:

ZEP INDUSTRIES

Z.I. du Poirier 28210 NOGENT-LE-ROI

Tél. 02 37 65 50 50 - Fax. 02 37 65 50 51

contact@zep-industries.com

www.zep-industries.com (a): info(a)zep.co.uk

web: www.zep.co.uk

Service chargé des renseignements:

Service Clients:

NL:Tel:+31164250100 Fax:+31164266710 BE:Tel:+3223470117 Fax:+3223471395 IT:Tel:+3906926691 Fax:+3906.92747061 UK:Tel:+441514221000 Fax:+441514221011

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR: Centre anti poison, Orfila, Tel: 01 45 42 59 59 BE: Centre anti poison/Antigif Centrum Tel: 070 245245

LUX: (+352) 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.10.2022 Version: 3 (remplace la version 2) Révision: 17.10.2022

Nom du produit: ECO WC POWER

· Pictogrammes de danger

(suite de la page 1)



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide L-(+)-lactique

Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

· 2.3 Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds.

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 5949-29-1 Numéro CE: 691-328-9	citric acid monoyhdrate ♦ Eye Irrit. 2, H319	≥5-<10%
CAS: 79-33-4 EINECS: 201-196-2 Numéro index: 607-743-00-5	acide L-(+)-lactique ♦ Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 EUH071	≥3-<5%
CAS: 68891-38-3 NLP: 500-234-8 Reg.nr.: 01-2119488639-16-xxxx	Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 3, H412	≥2,5-<3%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43-xxxx	éthanol Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 Limite de concentration spécifique: Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 50 %	1-2,5%
CAS: 68515-73-1 NLP: 500-220-1 Reg.nr.: 01-2119488530-36-xxxx	D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides Eye Dam. 1, H318	1-2,5%

· Indications complémentaires:

Ingrédients selon le règlement sur les détergents 648/2004/CE

agents de surface non ioniques	< 5	5%
parfums		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 3)

Page: 3/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.10.2022 Version : 3 (remplace la version 2) Révision : 17.10.2022

Nom du produit: ECO WC POWER

(suite de la page 2)

- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Mettre les personnes en sécurité.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: La ventilation mécanique n'est pas nécessaire pour le stockage
- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des acides.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 64-17-5 éthanol

VL Valeur à long terme: 1907 mg/m³, 1000 ppm

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

VL Valeur momentanée: 1000 mg/m³, 400 ppm Valeur à long terme: 500 mg/m³, 200 ppm

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

 $Date\ d'impression: 17.10.2022$ Version: 3 (remplace la version 2) Révision: 17.10.2022

Nom du produit: ECO WC POWER

			(suite de la
DNEL	1 20 2 41 1 612 1	(() 1	
		, éthoxyle	és, sulfates, sels de sodium
-	-		2.750 mg/kg human/day (WRK)
	DNEL Long term-system	ic mg/m3	1/3 mg/m3 (WRK)
CAS: 64-17			07 // // //
	DNEL Long term-system		87 mg/kg human/day (des consommateurs)
Dermique	DNEL Long term-system	ic	206 mg/kg human/day (des consommateurs)
	5.1.E		343 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)
Inhalatoire	DNEL Long term-system	ic mg/m3	114 mg/m3 (des consommateurs)
	Differ to the first		950 mg/m3 (travailleur/ouvrier)
	DNEL Long term local n	ng/m3	950 mg/m3 (des consommateurs)
			1.900 mg/m3 (travailleur/ouvrier)
	5-73-1 D-Glucopyranose,	_	
	DNEL Long term-system		35,7 mg/kg human/day (des consommateurs)
Dermique	DNEL Long term-system	ic	357.000 mg/kg human/day (des consommateurs)
			595.000 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)
Inhalatoire	DNEL Long term-system	ic mg/m3	124 mg/m3 (des consommateurs)
			420 mg/m3 (travailleur/ouvrier)
PNEC			
CAS: 5949-	29-1 citric acid monoyhi	lrate	
PNEC Fresi	hwater mg/L	0,44 mg/	L
PNEC Mari	newater mg/L	0,044 mg	z/L
PNEC Fresh	hwater sediment	3,46 mg/.	Kg
PNEC Mari	ne water sediment	34,6 mg/	Kg
PNEC Soil		33,1 mg/	Kg
PNEC Sewa	ige treatment Plant mg/L	>1.000 n	ng/L
			és, sulfates, sels de sodium
	hwater mg/L	0,24 mg/	
	newater mg/L	0,024 mg	
	hwater sediment	5,4 mg/K	
PNEC Mari	ne water sediment	0.54 mg/s	
PNEC Sewa	ige treatment Plant mg/L	-	7
CAS: 64-17		C	,
PNEC Fresi	hwater mg/L	0,96 mg/.	L (-)
	newater mg/L	0,79 mg/	
	hwater sediment	3,6 mg/K	**
		2,9 mg/K	
		2,75 (-)	6 (/
		0,63 mg/s	Kg (-)
PNEC Sewage treatment Plant mg/L 580 mg/L		-	
	5-73-1 D-Glucopyranose,	_	
	hwater mg/L	0,1 mg/L	
_		0.01 mg/s	
		0,487 mg	
		0,048 mg	
	mittent release	270 (-) (n	
PNEC Soil		0,654 mg	
PNEC Sour 0,034 PNEC Sewage treatment Plant mg/L 560 m		U,UUT IIIS	V*** 1 /

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.10.2022 Version: 3 (remplace la version 2) Révision: 17.10.2022

Nom du produit: ECO WC POWER

(suite de la page 4)

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection des mains:

Gants de protection

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

- · Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en tissu épais
- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

· État physique Liquide · Couleur: Vert · Odeur: pin

· Seuil olfactif: Non déterminé. Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition

100 °C · Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé. Non applicable. · Point d'éclair

Température d'inflammation: 1 °C

Température de décomposition: Non déterminé.

· pH â 20 °C 2,1

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé. Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

Insoluble · 1'eau • · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. · Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 1,047 g/cm3 Non déterminé. · Densité relative. Non déterminé. Densité de vapeur:

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Visqueuse

· Indications importantes pour la protection de la santé et de

l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Non déterminé.

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 2,0 % · Swiss VOC: 2,00 % · Teneur en substances solides: 0,5 %

(suite page 6)

Page : 6/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.10.2022 Version: 3 (remplace la version 2) Révision: 17.10.2022

Nom du produit: ECO WC POWER

		(suite de la page
· Changement d'état		
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
Informations concernant les classes de danger physique	2	
Substances et mélanges explosibles	néant	
	néant	
· Gaz inflammables	néant	
	néant	
Aérosols	néant	
	néant	
Gaz comburants	néant	
	néant	
Gaz sous pression	néant	
	néant	
Liquides inflammables	néant	
	néant	
Matières solides inflammables	néant	
	néant	
Substances et mélanges autoréactifs	néant	
	néant	
Liquides pyrophoriques	néant	
	néant	
Matières solides pyrophoriques	néant	
	néant	
Matières et mélanges auto-échauffants	néant	
	néant	
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflamma		
au contact de l'eau	néant	
	néant	
Liquides comburants	néant	
	néant	
Matières solides comburantes	néant	
	néant	
Peroxydes organiques	néant	
	néant	
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant	
	néant	
Explosibles désensibilisés	néant	
	néant	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Ne pas stocker avec des acides.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
CAS: 5949-29-1 citric acid monoyhdrate		
Oral	LD50	5.400 mg/kg (Mouse)
		3.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
	LC50/24 h	1.535 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
		440 mg/ltr (fish)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.10.2022 Version: 3 (remplace la version 2) Révision: 17.10.2022

Nom du produit: ECO WC POWER

		(suite de la page
	LC50 / 48 h	440 mg/ltr (fish)
CAS: 79-33	8-4 acide L-(+	-)-lactique
Oral	LD50	4.875 mg/kg (Mouse)
		3.730 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rabbit)
	LC50 / 48 h	320 mg/ltr (fish)
	EC50	3.500 mg/ltr (Selenastrum capricornutum (Algae))
CAS: 6889	1-38-3 Alcool	s en C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium
Oral	LD50	4.100 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
CAS: 64-17	-5 éthanol	
Oral	LD50	7.060 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	20.000 mg/l (Rat)
CAS: 68515-73-1 D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)

- Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquat	· Toxicité aquatique:			
CAS: 5949-29-	-1 citric acid monoyhdrate			
LC50 / 96 h	>400 mg/ltr (Leuciscus idus)			
CAS: 79-33-4	acide L-(+)-lactique			
EC 50 / 48 h	240 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))			
CAS: 68891-3	CAS: 68891-38-3 Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium			
LC50 / 96 h	7,1 mg/ltr (fish)			
EC 50 / 48 h	7,4 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))			
EC 50 / 72 H	27,7 /mg/l (Selenastrum capricornutum (Algae))			
CAS: 64-17-5	éthanol			
EC 50 / 48 h	10.800 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))			

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications: Le produit est biodégradable.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 8)

Page: 8/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.10.2022 Version : 3 (remplace la version 2) Révision : 17.10.2022

Nom du produit: ECO WC POWER

(suite de la page 7)

- · 12.7 Autres effets néfastes
- Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Les agents tensio-actifs sont biodégradables à au moins 90%, conformément aux exigences de l'ordonnance (RVO) relative à la loi sur les lessives et les produits de nettoyage.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: -
- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

KODKIQUE 14. Injormations retaitives an transport	
· 14 1 Numéro ONI ou numéro d'identification	

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, ADN, IMDG, IATA
- · Classe néant
- · 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.5 Dangers pour l'environnement
- · Marine Pollutant: Non
- · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

instruments de l'OMI Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 relatif aux détergents

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 -CLP

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 - ANNEXE II - REACH

Dir. 06/08 ADR - RID - IMDG - IATA;

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

DIRECTIVE 2008/98/CE

RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014

- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide L-(+)-lactique

Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium

(suite page 9)

Page: 9/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.10.2022 Version: 3 (remplace la version 2) Révision: 17.10.2022

Nom du produit: ECO WC POWER

(suite de la page 8)

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTÂCT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	2,0

- · Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul
- · Service établissant la fiche technique: Nederland: Afdeling laboratorium / België: Afdeling klanten service
- · Contact: Nederland: Afdeling klantenservice / Belgie: Afdeling klantenservice
- · Numéro de la version précédente: 2
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

Page: 10/11

(suite de la page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.10.2022 Version: 3 (remplace la version 2) Révision: 17.10.2022

Nom du produit: ECO WC POWER

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative WELL: The highest acceptable concentration

IOELV: Indicative occupational exposure limit values

IOELY: Indicative occupational exposure tima values
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Skin Corr. IC: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Áquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

BE.FR

(suite page 11)

Page: 11/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.10.2022 Version: 3 (remplace la version 2) Révision: 17.10.2022

Nom du produit: ECO WC POWER

(suite de la page 10)

Annexe: Scénario d'exposition

- · Désignation brève du scénario d'exposition Pour le produit
- · Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- · Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

- · Conditions d'utilisation
- · Durée et fréquence 5 jours de travail/semaine.
- · Paramètres physiques
- Etat physique Liquide
- · Concentration de la substance dans le mélange La substance est le composant principal.
- Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité Conformément aux instructions d'utilisation.
- · Autres conditions d'utilisation
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs Eviter le contact avec les yeux.
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit N'est pas applicable.
- Mesures de gestion des risques
- · Protection du travailleur
- · Mesures de protection organisationnelles Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Mesures techniques de protection Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
- · Mesures personnelles de protection

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Lunettes de protection hermétiques

- · Mesures pour la protection du consommateur Assurer un marquage suffisant.
- · Mesures de protection de l'environnement
- · Eau

Aucune mesure particulière n'est requise.

En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.

· Mesures pour l'élimination

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

- · Procédés d'élimination Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- · Type du déchet Conteneur partiellement vide et sale
- · Estimation de l'exposition
- · Consommateur N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- · Guide pour l'utilisateur en aval Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE.FR